

CHARTRE DU RCPA

La charte du RCPA est une ligne de conduite fédératrice constitutive de l'identité du club.

Le bon fonctionnement du RCPA induit des principes fédérateurs ainsi que des valeurs au travers desquelles chacun de ses membres, joueur, éducateur, parent et dirigeant doit se reconnaître. En effet, la prise d'une licence constitue un engagement tant pour l'adhérent que le club.

De ce fait, l'adhésion au RCPA implique donc des droits et des devoirs exposés dans la présente charte.

LES DROITS et LES DEVOIRS

Respect

ÊTRE FIER DE SON CLUB

Ouverture

DE L'EDUCATEUR	DU JOUEUR	DES PARENTS	DES DIRIGEANTS
<p>1 - Il doit transmettre une passion au joueur, amener de la joie, du bonheur afin qu'il se fasse plaisir sur le terrain.</p> <p>2 - Il doit être un bon pédagogue savoir prendre le temps d'expliquer, former des joueurs en les rendant acteurs de leur formation, capables de jouer, de proposer, d'analyser pour permettre au jeune joueur de se construire.</p> <p>L'éducateur est garant de l'intégrité physique du joueur</p> <p>3 - Il doit faire en sorte que la compétition se résume à la qualité du jeu.</p> <p>4 - Il doit amener des règles de vie à l'équipe et faire en sorte que les joueurs prennent des engagements et les respectent.</p> <p>5 - L'éducateur est responsable devant la commission sportive de ses actes, de ses apprentissages, et de ses paroles.</p> <p>6 - Il doit avoir un cahier de présences pour les entraînements et les matches. Il doit assurer un suivi avec les parents.</p>	<p>1 - Il a le droit de trouver beaucoup de plaisir sur le terrain.</p> <p>2 - Il a le droit à la santé : de recevoir des apprentissages adaptés à son âge, d'exprimer ses douleurs.</p> <p>3 - Il a le droit de s'entraîner dans de bonnes conditions matérielles.</p> <p>4 - Il a le droit de se tromper, de ne pas être perturbé sur le terrain, trouver des moments pour discuter. Il a le droit de prendre des initiatives dans le jeu.</p> <p>5 - il a droit à la parole.</p> <p>MAIS IL A AUSSI LE DEVOIR : de respecter : ▶ ses engagements sportifs, ▶ ses partenaires, ▶ ses adversaires, ▶ les arbitres quelque soit le résultat des rencontres.</p>	<p>1 - Ils doivent s'intéresser à l'activité de leur enfant</p> <p>2 - Ils doivent participer à la vie du club et apporter leur aide aux transports, au lavage des maillots, etc.</p> <p>3 - Ils doivent être de bons spectateurs: savoir encourager leur Equipe être respectueux de l'adversaire et des arbitres savoir se tenir derrière les barrières</p> <p>4 - Par la communication avec les éducateurs et les dirigeants, ils sont acteurs de l'éducation sportive. C'est communiquer le plus souvent possible ensemble.</p> <p>5 - Ils ne doivent pas s'impliquer dans le domaine sportif.</p> <p>6 - Ils doivent assurer le suivi médical de leur enfant et en informer les éducateurs.</p> <p>7 - Les parents contribuent à faire de l'Ecole de Rugby un lieu : ▶ d'éducation ▶ de formation ▶ de convivialité.</p>	<p>1 - Ils sont le lien entre les parents les joueurs et les éducateurs.</p> <p>2 - Ils accueillent les nouveaux joueurs et leurs parents</p> <p>3 - Ils sont initiateurs des activités annexes (préparation des goûters pour les tournois...)</p> <p>4 - Ils doivent s'assurer du suivi des enfants blessés</p> <p>5 - Ils doivent veiller à une bonne communication pour éviter tout litige (calendrier, matches, tournois)</p> <p>6 - Ils sont responsables des orientations et des décisions politiques du club.</p> <p>7 - Ils sont garants de la vie administrative et sportive du club.</p>